



Publié le 21/10/2020

Clairsienne lance les ateliers participatifs du hameau de Marsillon à Ambarès-et-Lagrave (33)

Depuis le mois de septembre, Clairsienne propose aux habitant·es d'Ambarès-et-Lagrave (33) de participer à la conception d'un nouvel hameau, le hameau Marsillon. Sur un terrain de presque deux hectares, 70 logements, dont une partie de logements sociaux, ainsi que des espaces paysagers et des services ouverts sur le quartier, vont voir le jour d'ici 2024.

Il s'agit de proposer à terme des logements personnalisés, une plateforme de services mutualisés au sein du quartier et, au travers de la démarche de conception retenue, de faire naître une communauté de voisinage.

La méthode de conception collaborative adoptée consiste en effet à inviter les futur·es habitant·es à réellement participer à la longue démarche de création du nouveau hameau.

Le projet prévoit 70 logements et trois espaces partagés paysagés. Les habitant·es du quartier actuel et les futur·es habitant·es sont également invité·es à réfléchir sur la manière dont seront aménagés ces espaces non-bâti.

L'architecture du projet sera pensée sous l'angle de l'éco-construction afin d'optimiser l'apport des ressources naturelles (ensoleillement, ventilation, etc.), et les matériaux locaux et biosourcés seront privilégiés (paille, bois, terre).

La démarche participative comporte trois phases :

- de septembre 2020 à juin 2021 : au cours de six ateliers, les futur·es habitant·es définiront les espaces partagés et les services communs à développer à l'échelle du quartier et de l'îlot ;
- de septembre à décembre 2021 : les habitant·es décideront de la gestion des espaces partagés ;
- lors de la 3^e phase, leur travail portera sur la conception des logements.

Le premier atelier a eu lieu le 26 septembre : près de cinquante volontaires ont pu faire connaissance avec l'équipe et découvrir le projet urbain.

Il s'agissait aussi d'identifier les besoins et les usages à développer dans le quartier et d'échanger sur leur perception du site à travers une marche exploratoire.

Le pilotage du projet est assuré par [Clairsienne](#) (aménageuse du projet) et la [ville d'Ambarès-et-Lagrave](#). La maîtrise d'ouvrage est assurée par Clairsienne et le promoteur [LP Promotion](#). L'équipe-projet se compose d'[Acatryo](#) qui assure l'assistance à maîtrise d'usage (AMU) et l'animation des ateliers, [2PM A](#), architecte et urbaniste, et [Atelier provisoire architectes](#).

Plus d'infos sur hameau-marsillon.fr